AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, 2, rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG.
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL
12 NF

18 Septembre 1961

Bulletin n° 12

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

La désinfection des semences de céréales permet de lutter efficacement contre plusieurs maladies susceptibles de compromettre les rendements.

Suivant leur mode d'infection, on peut classer ces maladies en trois catégories :

A/ MALADIES PROVOQUEES PAR DES GERMES SE TROUVANT A LA SURFACE DES GRAINS

(Carie du blé, Charbon de l'avoine, Charbon couvert de l'orge, Helminthosporiose de l'orge)

Le traitement des semences pourra être effectué par poudrage à raison de 2oo à 3oo gr par quintal de semences d'une spécialité à base de :

- Sels de cuivre : Oxychlorure, Chlorure, Oxydes cuivreux
- Oxinate de cuivre
- Organo-mercuriques
- Hexachlorobenzène) produits spécifiques de la Carie
- Pentachlorobenzène)

ou par trempage dans :

- Bouillie bordelaise à 2 % pendant une heure
- Solution de Sulfate de cuivre
- Organo-mercuriques
- Formol du commerce (1/4 de litre pour 1oo litres d'eau)

53

B/ MALADIES PROVOQUEES PAR DES GERMES SE TROUVANT A L'INTERIEUR DU GRAIN

(Charbon du blé et Charbon nu de l'orge)

Le traitement a pour but de tuer le champignon à l'intérieur du grain sans nuire à la faculté germinative de la semence. Le seul procédé de lutte efficace est la désinfection par la chaleur qui est de réalisation délicate et ne peut guère être effectuée que par des organismes spécialement équipés.

C/ MALADIES SECONDAIRES TRANSMISES PAR LES SEMENCES OU PAR LE SOL
(Fusarioses et Septorioses)

La Septoriose peut provoquer un jaunissement du blé rappelant l'échaudage dû au Piétin. Les Fusarioses sont capables d'infecter beaucoup plus tôt les semis, provoquant une destruction des jeunes tiges avant leur sortie de terre, ce qui se traduit par une mauvaise levée.

On les combat par la désinfection des semences en utilisant des produits efficaces (Sels de cuivre, Organo-mercuriques, Dichloronaphtoquinone, T.M.T.D.) ; il importe de ne pas employer les produits à base d'Hexachlorobenzène ou de Pentachlorobenzène qui ne sont actifs qu'à l'égard de la Carie.

PROTECTION CONTRE LES CORBEAUX - TAUPINS

Si l'on craint les dégâts de

TAUPINS :
Utiliser l'un des produits ci-dessus, en mélange avec un insecticide à base de Lindane (poudres à 2o % de matière active minimum - 3o à 4o % de préférence), Heptachlore (poudres à 3o % de matière active), ou Aldrine (poudres à 3o % de matière active).

Les dégâts des larves de Taupins (vers "fil de fer") sont particulièrement à craindre dans les cultures faites sur retourne de prairie naturelle ou artificielle. Si la densité larvaire dépasse 1oo individus au m2, la désinsectisation du sol s'impose.

CORBEAUX :
Utiliser l'un des produits ci-dessus en mélange avec de l'Anthraquinone ou de la Diphénylguanidine.

Il existe dans le commerce des produits complexes préparés spécialement pour les traitements mixtes.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Les produits organo-mercuriques sont des produits toxiques, aussi il semble utile de rappeler les précautions indispensables qu'il est nécessaire de prendre pour leur utilisation.

Avant et pendant le traitement : Mettre des gants
Mettre un masque
Ne pas fumer
Ne pas se tenir sous le vent

Après le traitement : Se laver soigneusement les mains
Brûler tous les emballages papier ou carton
Laver soigneusement les sacs ayant contenu les grains
Ne jamais faire consommer aux animaux les restes des semences ainsi traitées
Ne jamais les livrer à la consommation

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

ARBRES FRUITIERS A PEPINS

ANTHONOME DU POIRIER

Dans les vergers de poiriers où l'on craint les attaques de cet insecte, effectuer un traitement dès réception de cette note en utilisant un produit à base de D.D.T. ou de Lindane.

Remarque : Tenir rigoureusement compte pour ces traitements tardifs des précautions légales relatives aux limites d'emploi des produits insecticides.

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER (Variétés tardives)

On peut craindre en fin de saison une repise des attaques de Tavelure. Un dernier traitement fongicide exécuté une quinzaine de jours avant la récolte permettra d'assurer la protection des fruits destinés à être conservés pendant l'hiver.

VERS BLANCS

Régime II

Dans les secteurs intéressés par le régime II, c'est-à-dire là où des vols importants de Hannetons se sont manifestés au printemps 1961 (région de SELTZ, Kochersberg notamment), il y aurait lieu d'assurer la lutte contre les Vers blancs en opérant dès cet automne un traitement insecticide du sol partout où des sondages permettent d'en vérifier la nécessité et la rentabilité.

Parmi les produits insecticides pouvant être utilisés en particulier en poudrage du sol avec incorporation, on peut citer : l'Heptachlore (3 kg de matière active à l'ha) ; le Lindane (1,5oo kg à 2 kg de matière active à l'ha) ; le Chlordane (5 kg de matière active à l'ha) ; le Parathion (4 kg de matière active à l'ha) ; l'Aldrine (3 kg de matière active à l'ha).

Le H.C.H. et ses dérivés peuvent également être utilisés à la dose de 1o kg de matière active à l'ha. Toutefois ces produits ne doivent pas être employés dans les terrains devant être plantés en pommes de terre et cultures maraîchères.

Un traitement réalisé à cette époque permettra une protection pendant plusieurs années.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station de Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX

54